



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

Compte-rendu

L'an deux mil vingt-six, le 28 mai 2026, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Yann BRIAND, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUER, Gwenaël PRIGENT.

Était absent :

<i>Pascaline LEY</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Michel SCORNET</i>
<i>Françoise CABIOCH-LE GALL</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Françoise LOVAERT LE MITOUARD</i>
<i>Marius TILLY</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Marie COLLEC DECIMO</i>
<i>Martine LE GUELLAFF</i>		

Secrétaire de séance : Marie COLLEC DECIMO

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2026-47	Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget COMMUNE	Arrêter les résultats définitifs et approuver le CFU du Budget COMMUNE pour l'année 2025. Résultat de clôture exercice 2025 en investissement : 313.072,28 € ; en fonctionnement : 502.338,51 €.	Adopté à l'unanimité
2026-48	Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget CAMPING	Arrêter les résultats définitifs et approuver le CFU du Budget CAMPING pour l'année 2025. Résultat de clôture exercice 2025 en investissement : 161.859,13 € ; en fonctionnement : 372.666,40 €.	Adopté à l'unanimité
2026-49	Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget PORT - MOUILLAGES	Arrêter les résultats définitifs et approuver le CFU du Budget PORT - MOUILLAGES pour l'année 2025. Résultat de clôture exercice 2025 en investissement : 85.617,89 € ; en fonctionnement : 34.948,29 €.	Adopté à l'unanimité
2026-50	Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget DEVELOPPEMENT	Arrêter les résultats définitifs et approuver le CFU du Budget DEVELOPPEMENT pour l'année 2025. Résultat de clôture exercice 2025 en investissement : - 145.153,03 € ; en fonctionnement : - 506,70 €.	Adopté à l'unanimité
2026-51	Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Budget AR PRESBITAL	Arrêter les résultats définitifs et approuver le CFU du Budget AR PRESBITAL pour l'année 2025. Résultat de clôture exercice 2025 en investissement : - 10.683,57 € ; en fonctionnement : -132.239,38 €.	Adopté à l'unanimité
2026-52	Budget COMMUNE – Emprunt de 400.000 € - Programme Aménagement RD 64	Décider de souscrire un emprunt de 400.000,00 € auprès de Crédit Agricole de Quimper. Autoriser le Maire à signer le Contrat de Prêt et les demandes de réalisation de fonds.	Adopté à l'unanimité
2026-53	Budget COMMUNE – Emprunt de 300.000 € - Programme ZA PENNENEZ	Décider de souscrire un emprunt de 300.000,00 € auprès de Crédit Agricole de Quimper. Autoriser le Maire à signer le Contrat de Prêt et les demandes de réalisation de fonds.	Adopté à l'unanimité.
2026-54	Demande de subvention Conseil Départemental – Appel à candidature accessibilité plages du Fond de la Baie et des Sables Blancs aux personnes en	Approuver la candidature de la Commune au Plan Handicap proposé par le Conseil Départemental du Finistère. Autoriser le Maire à déposer une demande de subvention pour l'acquisition de 2 Tapis PMR et d'un fauteuil Hippocampe.	Adopté à l'unanimité.

	situation de handicap 2026-2028		
2026-55	Subventions aux associations	Approuver l'octroi des subventions, examinées lors de la commission des finances du 21/05/2026, pour les associations : - Locquirécoises pour un montant de 2.500,00 € - Extérieures pour un montant de 400,00 €	
2026-56	Investissement Ecole – Validation du projet Préau Ecole	Approuver le projet de construction d'un préau dans la cour de l'école primaire. Confier la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'Architecte Alain Le Scour. Autoriser le Maire à signer le devis correspondant d'un montant de 12.040,00 € HT. Autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à solliciter les subventions correspondantes.	Adopté par 17 voix pour et 2 abstentions.
2026-57	Investissement Ecole – Réfection sanitaires Ecole maternelle	Approuver le projet de rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle. Approuver le devis de l'Entreprise MORVAN DANIEL d'un montant de 27.007,71 € HT et autoriser le Maire à le signer.	Adopté à l'unanimité.
2026-58	Investissement Ecole – Changement des portes du bâtiment Ecole PRIMAIRE	Approuver le projet de remplacement des 2 portes d'entrée de l'école primaire. Approuver le devis de l'Entreprise Miroiterie 4 M d'un montant de 9.750,00 € HT et autoriser le Maire à le signer.	Adopté à l'unanimité.
2026-59	Investissement Ecole – Electrification du portail du groupe scolaire Y. FOLGALVEZ	Approuver le projet d'électrification du portail du groupe scolaire Y. FOLGALVEZ. Approuver le devis de l'Entreprise CDL ELEC d'un montant de 1.859,19 € HT et autoriser le Maire à le signer.	Adopté à l'unanimité.
2026-60	Ecole – Contrat apprentissage année scolaire 2026-2027	Approuver l'accueil d'un apprenti au sein de l'école pour l'année scolaire 2026-2027 et le devis du centre de formation IBEP d'un montant de 6.000,00 € HT.	Adopté à l'unanimité.
2026-61	Personnel saisonnier Commune 2026	Approuver la création de 6 postes pour la saison estivale : 4 agents d'entretien, 1 assistant en communication et évènementiel pour Ar Presbital, 1 animateur culturel.	Adopté à l'unanimité.
2026-62	Personnel saisonnier CAMPING 2026	Approuver la création de 2 postes saisonniers « accueil-location », 3 postes « entretien », 1 poste d'animateur.	Adopté à l'unanimité.
2026-63	Camping – Location petite épicerie	Approuver la reconduction de la convention d'occupation à titre précaire entre la commune et Mme K. GAUTARD pour la location de la petite épicerie du camping du 1 ^{er} juillet au 31 août 2026 pour un loyer mensuel de 280,00 € HT charges comprises. (Avis favorable de la Commission Camping).	Adopté à l'unanimité.
2026-64	Urbanisme – cession délaissé communal à Mme Y. LE FOLL	Approuver la cession au prix de 1,00 € le m ² d'une bande de 48 m ² faisant partie du Domaine Public Communal, jouxtant la parcelle AZ 0080 au profit de Mme Y. LE FOLL. Frais à la charge de l'acquéreur.	Adopté à l'unanimité.
2026-65	Redevance Occupation Domaine Public réseau Télécommunications Electroniques	Décider d'appliquer les tarifs maxima prévus par décret pour la redevance d'ODP routier, de revaloriser chaque année ces montants, d'inscrire cette recette au compte 70323, charger le Maire du recouvrement annuel, demander rétroactivement la redevance sur 5 ans, soit depuis 2022.	Adopté à l'unanimité.
2026-66	Circuit des Chapelles 2026 – Droits de monstration	Approuver le versement de droits de monstration de 300,00 € à Mr J. BRUSQUET pour l'exposition Chapelle de Linguez dans le cadre du Circuit des Chapelles 2026.	Adopté à l'unanimité.